

Le 18-08-2020

N° 2020-1

BULLETIN MUNICIPAL DE MONTCABRIER

Rédigé, édité et diffusé par la Municipalité de Montcabrier

EDITO

Après les élections, bouleversées par la crise sanitaire d'une part et la crise sociale de l'autre, nous avons géré la situation avec l'ensemble des élus, au mieux et avec nos moyens. C'est avec sagesse que bon nombre de manifestations cabrimontaines ont été annulées. Le 8 de Montcabrier a cependant régalé ses fidèles lors d'une soirée. Les marchés ont bien fonctionné, avec un protocole strict, les vendredis de Juillet et Août.

Les élections étant passées, le temps est venu pour nous d'agir et trois axes se dessinent pour cette mandature. Chacun des 3 adjoints aura en charge l'un de ces dossiers :

- L'adressage postal sera géré par Béatrice Vertut
- L'environnement et la gestion des déchets sera géré par Claudette Boy
- Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sera géré par Yves Traverse

Je tiens à féliciter les nouveaux élus qui ont fait le choix de s'investir auprès des anciens, mais aussi à remercier ceux qui après avoir œuvré parfois sur plusieurs mandats, ont fait le choix d'arrêter. Comme je l'ai toujours fait, je serai à votre écoute et vous pouvez compter sur moi, en toute transparence, pour trouver le meilleur compromis à vos demandes.

La crise que nous vivons nous met tous à l'épreuve (citoyens, entreprises, employés, élus). Je tiens à vous adresser mes sincères remerciements pour le civisme dont vous avez su faire preuve, et remercier également les couturières bénévoles locales qui ont confectionné les masques grand public, en espérant que nous verrons rapidement le bout du tunnel.

Restant à votre écoute,

Le Maire, Didier Doriac

A LA UNE

Election du Conseil Municipal le 15 Mars 2020

278 inscrits

193 votants

1 vote nul

3 votes blancs

Ont été élus :

Patrick Alonso 178 voix

Patrice Bonder 163 voix

Claudette Boy 167 voix

Christian Desmartin 167 voix (démissionnaire)

Didier Doriac 143 voix

Florence Pedron 129 voix

Guy Trachtenberg 158 voix

Yves Traverse 161 voix

Dominique Vallois 146 voix

Béatrice Vertut 162 voix

Marie-Noëlle Vesin 149 voix

Mr Didier Doriac a été élu au 3eme tour avec 4 voix.

Mr Yves Traverse a été élu au 3eme tour avec 5 voix

Mme Claudette Boy a été élue au 1^{er} tour avec 9 voix

Melle Béatrice Vertut a été élue au 2eme tour avec 6 voix

(Marie-Noëlle Vesin ayant obtenu 5 voix)

Vote des commissions communales :

COMMISSION	Membres
VOIRIE ET ADRESSAGE POSTAL	Didier DORCIAC- Yves TRAVERSE- Béatrice VERTUT
BATIMENTS COMMUNAUX PATRIMOINE NON BATI	Claudette BOY - Didier DORCIAC - Patrice BONDER
FINANCES - FISCALITE	Didier DORCIAC - Marie-Noëlle VESIN
VIE ASSOCIATIVE - RETRAITÉS- GESTION SALLE DES FETES	Claudette BOY - Béatrice VERTUT- Guy TRACHTENBERG
COMMUNICATION MUNICIPALE - RELATIONS COMMUNALES - INFORMATIQUE	Didier DORCIAC- Marie-Noëlle VESIN
TOURISME- BASTIDES	Didier DORCIAC- Marie-Noëlle VESIN
ENVIRONNEMENT- TARIFICATION INCITATIVE	Claudette BOY - Yves TRAVERSE
URBANISME	Didier DORCIAC- Yves TRAVERSE
PERSONNEL COMMUNAL	Didier DORCIAC - Claudette BOY

Désignation des délégués communautaires :

Didier Doriac, titulaire. Yves Traverse, suppléant

Désignation du correspondant défense : Patrice Bonder

Election des délégués des établissements publics intercommunaux :

AQUARESO : Eau potable :Didier Doriac, titulaire. Yves Traverse, suppléant. Pour la partie assainissement ont été proposées et élues à la Communauté de Commune : Claudette Boy et Béatrice Vertut

SIFA : Guy Trachtenberg, titulaire. Florence Pedron, suppléante

FDEL : Didier Doriac, titulaire. Marie-Noëlle Vesin, suppléante

SDAIL : Didier Doriac, titulaire. Patrice Bonder, suppléant

SYNDICAT EAUX DE LA LEMANCE : Yves Traverse, titulaire

AGEDI : Marie-Noëlle Vesin, référente

Désignation du référent environnement au **SYDED** : Jacques Saint-Hilary
BUDGET COMMUNAL

Le budget a été adopté à l'unanimité. En quelques chiffres :

COMPTE ADMINISTRATIF
Budget d'investissement 2019

Principales dépenses	€	Principales recettes	€
Rembours anticipé 2 prêts	114 379 €	subventions	61 326 €
Logements communaux	38 965 €	Dotations	135 304 €
informatique	1 285 €	Amortissements	5 827 €
Eglise de Mazières	11 436 €		
Chemins ruraux	9 415 €		
Bâtiments communaux	66 630 €		
autres dépenses	11 007 €	autres recettes	1 312 €
TOTAUX	253 117 €	TOTAUX	203 769 €
		excédent 2018	55 863 €
	253 117 €		259 632 €

excédent 2019 6 515 €

Budget de fonctionnement 2019

Principales dépenses	€	Principales recettes	€
Charges générales	31 210 €	Atténuation charges (CCVLV)	5 878 €
Charges de personnel	46 367 €	Produits & services	2 454 €
Attribution de compensation (CCVLV)	57 523 €	Impôts & taxes	149 318 €
Autres charges	52 876 €	Dotation d'Etat	87 169 €
Intérêts des emprunts	5 975 €	Loyers	23 968 €
Opération d'ordre	6 557 €	autres recettes	1 086 €
autres dépenses			
TOTAUX	200 508 €	TOTAUX	269 873 €
		excédent 2018	21 610 €
	200 508 €		291 483 €

excédent 2019 90 975 €

CCVLV = Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Budget d'investissement

Principales dépenses	€	Principales recettes	€
Logements communaux	26 034 €	subventions	42 642 €
Bâtiments communaux	34 999 €	Dotations	13 585 €
Renouvellement tracteur	6 000 €	Dépôts & cautions	3 670 €
Pestillac études	5 000 €	Vir section fonctionn	72 542 €
Informatique	500 €	Amortissements	9 066 €
Cimetière Mazières	11 000 €		
Cimetière communal	10 000 €		
Chemins & adressage postal	18 405 €		
Parking école	3 052 €		
Rembours emprunts	33 030 €		
TOTAUX	148 020 €	TOTAUX	141 505 €
		excédent 2019	6 515 €
	148 020 €		148 020 €

Budget de fonctionnement

Principales dépenses	€	Principales recettes	€
Charges générales	98 853 €	Produits & services	2 400 €
Charges de personnel	42 300 €	Impôts & taxes	139 825 €
Attribution compensation (CCVLV)	57 524 €	Dotation d'Etat	89 992 €
Autres charges	48 497 €	Loyers	22 000 €
Dépenses imprévues + charges exceptionnelles	11300 €	Atténuation de charges (CCVLV)	0 €
Opération d'ordre	9 066 €	excédent 2019	90 975 €
Intérêts des emprunts	5110 €		
Virement section investiss.	72542 €		
TOTAUX	345 192 €	TOTAUX	345 192 €

Budgets annexes :

Le budget Transports scolaires a été définitivement clos. Le budget Logements Palulos n'a pas fait l'objet de modifications particulières

Le budget Multiple rural : suite au changement de boulanger en 2019, il a été nécessaire d'effectuer un virement en provenance du budget communal pour le rachat du matériel et la rénovation des locaux.

Fiscalité locale : le Conseil Municipal n'a pas voté de modification des taxes locale pour 2020.

TRAVAUX EN COURS

La rénovation des menuiseries de la salle des Fêtes est terminée. Reste à faire l'isolation phonique. Des devis sont à l'étude.

PROJETS

Restauration du mur du cimetière de l'église de Mazières

Une brèche s'est ouverte dans le mur de soutènement du cimetière, des travaux de reconstruction sont nécessaires. De plus, les 3 cyprès sont en mauvais état et menacent d'endommager les tombes. Ils doivent être abattus. Des devis sont à l'étude pour un budget d'environ 11000€.

Eglise de Pestillac

Après de nombreuses années d'instruction, l'église de Pestillac vient d'être classée aux Monuments Historiques, ce qui va permettre d'entamer d'importants travaux de consolidation qui seront nécessaires pour la façade et la toiture. Des demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Conseil Départemental vont être entreprises à l'automne 2020.

FESTIVITES

Saint-Louis le 26 Août

En raison du COVID19 les manifestations habituelles de la Saint-Louis n'auront pas lieu. Cependant une messe sera célébrée le 26 Août à 11 heures en l'église St Louis. Le port du masque sera obligatoire dans l'église. La Municipalité offrira un apéritif à l'issue de la messe.

Moments Plein Air le 29 Août

Le Comité des Fêtes et l'association Sports et Loisirs organisent une journée détente le 29 Août sur la place du village, avec un concours de pétanque en doublettes à 14 h, une randonnée pédestre de 6 km à 17 h et un pique-nique tiré du sac à 20h. Renseignements : comitedesfetesmontcabrier46@gmail.com

DIVERS

Benne pour les encombrants

La benne sera disponible le vendredi 4 septembre de 16h à 17h et le mardi 8 septembre de 9h à 11h à l'espace propreté.

Fibre optique et 4G

L'installation des réseaux de fibre optique démarrera au dernier trimestre 2020 et s'achèvera vraisemblablement en juillet 2021. Courant octobre 2020 les plans de passage des lignes, et notamment des lignes aériennes seront disponibles. L'élagage des arbres sera fait soit par les propriétaires, soit par la Communauté de Communes, soit par un prestataire de service.

Par ailleurs, Bouygues devrait mettre à disposition la 4G en fin d'année 2020. Ceci devrait apporter un confort d'utilisation surtout dans les secteurs de la commune les plus mal desservis.

ADRESSAGE POSTAL

L'adressage postal devrait se mettre en place avant fin Août 2021 au plus tard. Au préalable, vous serez invité(e)s à une réunion d'information avec les intervenants de la Poste.

FDEL

Le Conseil Municipal a décidé de confier la gestion et l'entretien des éclairages publics à la FDEL (Fédération Départementale des Energies du Lot). Cette délégation comprend l'inventaire des sources lumineuses, une visite annuelle de nettoyage, la vérification du bon fonctionnement, la mise en sécurité, le remplacement des sources défectueuses et la préconisation sur de nouvelles installations. Les installations demeurent la propriété de la commune.

CAUE

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est un organisme public qui contribue à la solidarité entre territoires en matière d'ingénierie technique et culturelle. Il peut être sollicité gratuitement par les collectivités et les particuliers pour toute question concernant l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement, la planification, le paysage, le patrimoine, etc...

Si vous souhaitez réhabiliter un bâti, ou aménager un terrain, vous pouvez le consulter pour bénéficier du conseil gratuit d'un architecte ou d'un paysagiste : 05 65 30 14 35 caue.46@wanadoo.fr (horaires 8h30-12h30 et 14h -18h).

Appartement T2 à louer dans le village

Situé dans une maison de caractère du centre bourg de Montcabrier, cet appartement T2 dispose d'une pièce principale avec coin cuisine au rez-de chaussée et d'une mezzanine avec une chambre et une salle de bain à l'étage. Parking possible devant l'appartement

Disponible de suite.

Renseignements auprès de Didier Doriac au 06 84 81 74 09

Mairie de Montcabrier

Horaires d'ouverture au public : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 12h30. Une permanence est tenue tous les samedis matin de 11H00 à 12H00 par un élu. Tél : 05 65 36 57 83 Fax : 05 65 30 63 77

Courriel : montcabrier46.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.montcabrier.fr